

# RAPPORT DE JURY

## Concours externe SAENES – Classe Supérieure

Président de jury : Monsieur Mario DEMAZIERES, Directeur de service – Académie de Rouen

### SESSION 2016

#### **I - PRESENTATION :**

Ce rapport est destiné à compléter l'information des candidats au concours externe de secrétaire administratif de l'éducation nationale de classe supérieure, ainsi que celle des formateurs préparant aux épreuves de ce concours.

#### Le calendrier

- Epreuve d'admissibilité : le 20 Avril 2015
- Epreuve(s) orale(s) d'admission : le 07 et 08 Juin 2016

#### Le rôle du jury et les principes régissant l'action du jury

Le rôle du jury est de noter les épreuves et de dresser la liste des candidats par ordre de mérite et de fixer un seuil d'admission. Les épreuves doivent se dérouler de manière à ne pas engendrer de rupture d'égalité entre les candidats. L'obligation d'assurer l'égalité dans le déroulement des épreuves repose sur l'exigence d'impartialité et d'indépendance des membres de jury.

L'indépendance et l'impartialité de chacun des membres du jury sont les principes de base.

Les notes attribuées par le jury ne sont pas de nature à être attaquées devant le juge administratif, les délibérations du jury se font sans témoin ;

Le respect du principe d'égalité entre les candidats appelle l'unicité du jury (jury unique) ;

Les décisions sont prises collégalement par le jury ;

Le pouvoir du jury est souverain dans les limites du règlement du concours qu'il lui appartient de respecter ;

Les délibérations du jury n'ont pas besoin d'être motivées, le jury n'a pas obligation d'accompagner d'appréciations les notes qu'il attribue aux copies.

**SAENES EXTERNE CLASSE SUPERIEURE : Nombre de postes : **10 postes****

Concours	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis liste principale	Inscrits Liste complémentaire
Saenes externe Classe supérieure	<b>278</b>	<b>142</b>	<b>32</b>	<b>10</b>	<b>05</b>

## II / CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS :

### III / LES EPREUVES :

- A) L'épreuve d'admissibilité
- B) L'épreuve d'admission

- C) Inscription

Répartition Femmes / Hommes

<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>353</b>	<b>34</b>

### IV / Statistiques :

- A) L'admissibilité

<b>Epreuves</b>	<b>Absents</b>	<b>Présents</b>	<b>Note &lt;10</b>	<b>Note &gt;10</b>	<b>Moyenne</b>
Cas Pratique	136	142	57	71	<b>9.58</b>
Gestion des Ressources Humaines dans les Organisation	77	81	49	28	<b>10.88</b>
Comptabilité et Finance	28	27	13	13	<b>9.70</b>
Droit public et questions Européennes	18	15	2	13	<b>5.08</b>
Economie et questions européennes	16	16	2	14	<b>6.19</b>

- B) L'admission

<b>Epreuve</b>	<b>Absents</b>	<b>Présents</b>	<b>Note &lt; 10</b>	<b>Note &gt; 10</b>	<b>Éliminé</b>	<b>Moyenne</b>
<b>Orale</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>11.95</b>

- C) Candidats admis

Répartition Femmes / Hommes

<b>Femmes</b>	<b>7</b>
<b>Hommes</b>	<b>3</b>

- D) Candidats inscrits sur liste complémentaires

<b>Femmes</b>	<b>5</b>
<b>Hommes</b>	<b>0</b>

## **V / COMPTE RENDU :**

Etude de cas pratique – épreuve n°1 –coefficient 2 - durée 3 heures

Le sujet proposé cette année portait sur les modalités de nomination des recteurs d'académie, le renforcement des compétences du Recteur dans le cadre de la nouvelle organisation académique et les compétences spécifiques du Recteur de région académique.

Le dossier de 23 pages se composait de 6 documents suivants :

1. Décret n° 2015-1618 du 10 décembre 2012 relatif à la composition du fonctionnement de la commission prévue à l'article R.\*222-13 du code de l'éducation
2. Les articles 12-13-14-15 de la constitution du 4 octobre 1958
3. Décret n° 2015-1616 du 10 décembre 2015 relatif aux régions académiques
4. Décret n°2015-1617 du 10 décembre 2015 portant modification des modalités de nomination des Recteurs
5. Décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique
6. Code de l'éducation : articles R.\*222-13 à R.\*222-19.
7. ,

Ni dissertation, ni note de synthèse, ce nouvel exercice place le candidat face à une situation de travail concrète qu'il pourrait être amené à rencontrer en tant que SAENES.

On attend donc de lui qu'il apporte des solutions pratiques au problème soulevé grâce aux documents mis à sa disposition.

### **Niveau des copies :**

Le niveau des copies s'est révélé moyen dans l'ensemble, avec, malgré tout, quelques très bons devoirs. Les correcteurs ont noté un réel effort concernant l'orthographe qui figure parmi les critères de notation.

### **Erreurs fréquentes :**

La principale erreur concerne la forme du devoir.

Quelques candidats ont rédigé une note administrative alors qu'il s'agissait de répondre aux questions sans la nécessité de rédiger sous forme administrative.

Quelques candidats ont réalisé une dissertation sur le sujet, passant, de fait, complètement à côté de l'exercice.

Les candidats doivent être vigilants sur la nature de la production qui leur est demandée. L'épreuve de cas pratique ouvre une potentialité de sujets et donc de productions très divers.

Les correcteurs ont également noté un manque de synthèse et de précision dans de nombreuses copies, ce qui a entraîné une mauvaise structuration du devoir.

Enfin, un certain nombre de candidats n'ont pas correctement lu le sujet, ce qui les a amenés à le traiter partiellement, ou bien à commettre des erreurs.

### **Conseils aux candidats :**

Le jury insiste sur l'importance d'une lecture attentive du sujet. Trop de candidats n'ont pas compris la nature du document à rédiger.

Un soin particulier doit également être apporté à la lecture des documents afin d'en extraire l'information adéquate.

Enfin, concernant la forme, un effort doit être fait sur la présentation des copies qui doit être claire et aérée ; les ratures étant proscrites. Et bien sûr, il est nécessaire de toujours soigner l'orthographe.

## Options

La partie optionnelle est choisie par le candidat au moment de son inscription au concours. Les options sont au nombre de quatre :

- Gestion des ressources humaines dans les organisations
- Comptabilité et finance
- Droit public et questions européennes
- Economie et questions européennes

La moyenne des notes obtenues par les candidats aux différentes options ne révèle aucune distorsion significative. Les fiches d'observations remplies par les correcteurs portent une analyse très similaire d'une option à l'autre.

Le niveau des copies s'est révélé dans l'ensemble moyen. Cette partie de l'épreuve exige une parfaite maîtrise. Il ne peut s'agir de se contenter de rafraîchir rapidement des connaissances acquises durant son parcours scolaire. Difficilement convenable pour un examen, cela devient tout à fait inconcevable pour réussir un concours.

Les correcteurs ont généralement ressenti un manque de préparation certain, conduisant à des niveaux de réponse peu assurés, trop génériques et manquant de fond.

Cette partie de l'épreuve doit se préparer sérieusement. Le programme doit être étudié de façon approfondie dans sa totalité et les connaissances réactualisées autant que de besoin. L'épreuve de comptabilité par exemple ne saurait être affrontée sans avoir exécuté au préalable de nombreux exercices.

## L'épreuve orale d'admission

*Epreuve de conversation avec le jury – coefficient 3 – préparation 25 minutes – durée 25 minutes*

Cette épreuve est essentielle dans la mesure où elle permet au jury de **tester la personnalité** des candidats, leur capacité à présenter des raisonnements clairs et ordonnés, leur intérêt pour l'institution qu'ils souhaitent intégrer.

De nombreux candidats abordent cette épreuve avec une appréhension très perceptible qui semble porter atteinte à leur niveau de performance. Or il faut savoir que le jury ne cherche jamais à mettre un candidat en difficulté, son seul objectif étant de révéler les qualités authentiques de chacun.

L'abord de cette épreuve ne s'improvise pas. Le jury recommande aux futurs candidats de se préparer à cet exercice exigeant et sélectif, afin de se familiariser avec la prise de parole en public et limiter les effets négatifs du stress.

A cet égard, il est important que les candidats s'expriment à voix haute et intelligible. La présentation générale et le comportement doivent également faire l'objet d'une grande attention.

L'épreuve se déroule en trois temps.

Le candidat est d'abord invité à répondre à des questions posées sur texte court, sous forme d'exposé structuré d'une durée de 10 minutes.

Il s'ensuit une discussion de 5 minutes permettant de révéler les connaissances et la culture du candidat, sa capacité à réagir rapidement et à ordonner ses idées, son ouverture d'esprit et son sens critique.

Les textes proposés au commentaire sont extraits d'articles de journaux ou de revues. Il suffit de suivre l'actualité quotidienne pour être à l'aise dans cette partie de l'épreuve.

Les principaux thèmes abordés par les articles de presse concernent des problèmes de sociétés, les institutions ou l'économie et des questions relatives à l'actualité sur l'éducation.

Trop de candidats se sont malheureusement contentés de paraphraser le texte sans chercher à structurer leur restitution. Peu ont également su produire une analyse personnelle et dépasser le cadre strict du texte pour ouvrir et enrichir la discussion en fin d'exposé.

Le candidat est ensuite interrogé sur les grands dossiers d'actualité de l'Education Nationale, son organisation et son fonctionnement pendant 5 minutes. Cette partie a pour but de révéler le niveau d'intérêt pour l'institution qu'il souhaite intégrer.

Le jury constate cette année encore un niveau trop faible de connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'institution. Cela est d'autant plus incompréhensible qu'Internet, par exemple, permet d'obtenir très facilement sur les sites institutionnels des informations de qualité, facilement accessibles et exploitables.

Enfin, le candidat est confronté à une situation concrète qu'il pourra être amené à rencontrer dans une affectation prochaine. Cette dernière partie a pour but de vérifier la réactivité et la capacité du candidat à apporter des solutions réalistes. Elle ne demande que du bon sens et une connaissance minimale de l'organisation et du fonctionnement de l'institution que tout candidat à un emploi au sein de l'Education nationale doit posséder.

## **V – Conclusion**

Ce concours possède un caractère hautement sélectif.

Réussir un concours résulte toujours et avant tout d'un travail soutenu et méthodique. Un échec ne doit pas décourager mais, tout au contraire, inciter à parfaire et à mener plus loin sa préparation.

Chaque type d'épreuve demande une préparation spécifique et assidue.

Seul un entraînement soutenu permet de s'approprier les techniques propres aux épreuves écrites et d'acquérir une gestion satisfaisante du facteur temps. Seul un exercice régulier permet de maîtriser le stress inhérent à toute épreuve orale ; il ne saurait être trop recommandé de ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour s'y intéresser.

Le concours donne également à apprécier la curiosité et la vitalité intellectuelle des candidats. La faiblesse sur ce point a été très généralement notée par les membres du jury au cours des différentes épreuves.

Il est par exemple tout à fait anormal que des candidats connaissant si faiblement l'organisation et le fonctionnement d'une institution qu'ils entendent intégrer ou soient déconnectés des grands sujets de l'actualité.

Les candidats doivent s'efforcer, tout au long de la préparation, de lire des articles de fond sur les grands problèmes de société et de suivre au plus près l'actualité. Il est à cet égard particulièrement important de

s'exercer, à partir de recherches documentaires, à analyser des textes, à en ordonner les idées et à en restituer une synthèse claire et structurée.

Le jury espère que la lecture de ce rapport apportera aux futurs candidats des pistes de réflexion utiles.